LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 27-211026
Mutation foncière – Cession de la parcelle communale cadastrée AW 743 – Vente au profit de Madame Brigitte GRONDIN

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 14 octobre 2026 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 18

Absents : 4

Procurations : 06

Total des votes : 25

Secrétaire de séance : Mhedi MAURER

LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE-DES-PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six **le VINGT-ET-UN OCTOBRE** à **DIX-HUIT HEURES** le Conseil municipal de La Plaine-des-Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS :
PAYET Johnny Maire
THIBURCE Héliette 4ème adjointe
RIVIERE Alain 5ème adjoint
DALLEAU Gina 6ème adjointe
PAYET Mickael 7ème adjoint
MOGALIA Mélissa 8ème adjointe
ALBUFFY Sonia Conseillère Municipale
LEFLEM Bernard Conseiller Municipal
MAILLOT Béatrice Conseillère Municipale
BERGAMME Henriette Conseillère Municipale
FONTAINE Wilfrid Conseiller Municipal
FOSSY Bernard Conseiller Municipal
LAURET Blandine Conseillère Municipale
JUSTINE Victorien Conseiller Municipal
PARIEL Myriam Conseillère Municipale
DIJOUX François Conseiller Municipal
BOYER Annie Claude Conseillère Municipale
MAURER Mhedi Conseiller Municipal
CANDASSAMY Emilie Conseillère Municipale

ABSENT(S) :
ARZAL Sophie Conseillère Municipale
JISTA Elian Conseiller Municipal
ROCHETAING Roseline Conseillère Municipale
AZOR Frédéric Conseiller Municipal

PROCURATION(S) :
FAUSTIN Jean Yves 1er adjoint à PAYET Mickael
IGOUFE Sabine 2ème adjointe à PAYET Johnny
DAMOUR Jean Claude 3ème adjoint à RIVIERE Alain
JULIE Willy Conseiller Municipal à LEFLEM Bernard
PROBST Emmanuelle Conseillère Municipale à MOGALIA Mélissa
BALASSY Reine Claude Conseillère Municipale à PARIEL Myriam

Publicité faite le 30/10/2026

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20261021-DCM27-211026-DE
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

Affaire 27-211026

Mutation foncière – Cession de la parcelle communale cadastrée AW 743 – Vente au profit de Madame Brigitte GRONDIN

Le Maire rappelle l'article L.2241-1 du Code général des collectivités territoriales qui indique que le Conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune.

Il fait part à l'assemblée que par courrier en date du 17 septembre 2026, Madame Brigitte GRONDIN a manifesté son intérêt d'acquérir la parcelle communale cadastrée AW 743 de 1 207 m² située au 100 rue Bertin ROBERT.

À cet effet, le service des Domaines a été saisi pour procéder à l'évaluation du bien.
Par avis, la valeur vénale de la parcelle concernée a été estimée à 1 650 €.



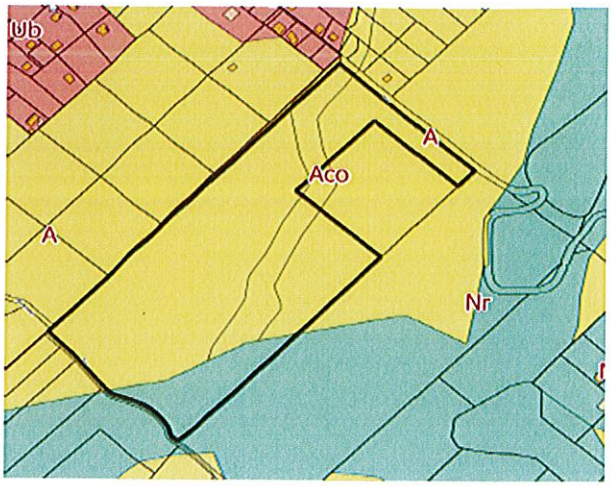

Il est proposé au Conseil municipal la cession de la parcelle AW 743 au prix de 1 650 € pour une surface de 1 207 m². Ce prix s'entend hors frais notariaux devant rester à la charge de l'acquéreur.

Cette offre est assortie d'un délai de 6 mois, à réception de la décision du Conseil municipal, pour que l'acquéreur lève l'option. Au-delà de ce délai de réalisation de la vente, l'offre deviendra caduque et la commune se réserve le droit d'annuler la présente décision, sans autre formalité.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **INVITE** les membres du Conseil municipal ayant un intérêt direct ou indirect à cette affaire à ne pas prendre part au vote,
- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** la cession de la parcelle cadastrée AW 743 à Madame Brigitte GRONDIN au prix de 1650 €, d'une superficie de 1 207 m²,
- **CHARGE** Maître LOCATE, à SAINT-DENIS, de la rédaction de l'acte,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20261021-DCM27-211026-DE
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

Le 17/09/2026

Madame GRONSIN Brigitte
100, rue Robert Bertin
97431 LA PLAINE DES PALMISTES

A

COURRIER ARRIVÉ LE:
17 SEP. 2026
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES - CABINET

Monsieur le Maire Johny PAYET
230, rue de la République
97431 LA PLAINE DES PALMISTES

Objet: demande d'achat du terrain sur lequel est située ma maison

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous contacter au sujet du terrain situé au 100, rue Robert Bertin, cadastré sous le numéro AW 743 et AW 742, sur lequel se trouve ma maison.
Etant propriétaire de cette maison, je souhaiterais savoir s'il serait possible d'envisager l'achat du terrain sur lequel elle est construite.
Je serais reconnaissante de bien vouloir m'indiquer si vous êtes disposé à étudier ma demande et, le cas échéant, à échanger avec moi concernant les modalités et le prix de vente.
Je reste à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous et discuter de cette possibilité.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20261021-DCM27-211026-DE
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026